

## L'IML : travaillons ensemble pour un avenir en bonne santé

*“ L'IML est l'association regroupant l'industrie pharmaceutique innovante active au Grand-Duché du Luxembourg. A ce jour, 60 laboratoires pharmaceutiques en font partie. Notre mission est de promouvoir les meilleurs soins de santé et d'encourager l'innovation thérapeutique. L'IML représente le Luxembourg au sein de l'association Européenne, 'EFPIA'. Nous démontrons par notre code de déontologie notre engagement à faire respecter les valeurs de conformité, de transparence et d'éthique dans notre secteur ”*

*Sonia FRANCK,  
IML Secrétaire Générale*



### Notre vision

#### 1. Innover ensemble

 Nous voulons faire du Luxembourg un accélérateur d'**innovation** dans les sciences et la santé

En tant que représentant de l'industrie pharmaceutique innovante, nous souhaitons prendre nos responsabilités et contribuer activement à la “Gesondheetsdësch”. Nous sommes convaincus que la réflexion sur le système de santé de demain doit se faire en concertation avec l'ensemble des acteurs de soins actifs au Luxembourg. Pour mieux soutenir les patients demain, nous souhaitons contribuer au plan stratégique national et à toutes les initiatives en lien avec l'innovation thérapeutique.

#### 2. Soigner à temps

 Nous souhaitons un **accès** durable à l'innovation pour les patients luxembourgeois

Nous pensons qu'en travaillant ensemble au maintien de ressources budgétaires durables, nous pourrions accélérer la mise à disposition des traitements de pointe aux patients. Nous voulons travailler main dans la main avec tous les acteurs de la chaîne de distribution et la future Agence du Médicament afin d'augmenter au maximum la disponibilité des médicaments et de préserver le choix du patient.

#### 3. Investir les dimensions digitales

 Nous croyons que le Luxembourg peut devenir un modèle de l'**e-santé** au bénéfice des patients

Nous voulons contribuer au développement d'une filière d'excellence en santé numérique, croisant les expertises des secteurs public et privé. Nous sommes résolument en faveur d'une évolution du cadre réglementaire afin de favoriser l'adoption des solutions d'e-santé par les patients et les professionnels de santé.



European Federation of Pharmaceutical  
Industries and Associations

## **IML et EFPIA partagent les mêmes priorités pour les patients**

**Pour garantir les traitements de demain, ensemble, nous avons une série de propositions réalisables.**

### **1. Cadre réglementaire**

Le système réglementaire européen existant a contribué à attirer annuellement 39 milliards d'euros de l'industrie pharmaceutique dans la recherche et le développement. Depuis la création de l'Agence Européenne des médicaments (EMA) en 1995, ces investissements de l'industrie pharmaceutique ont permis d'autoriser en toute sécurité plus de 1400 nouveaux médicaments. La recherche ne s'arrête pas là et autant de nouvelles thérapies prometteuses dans différents domaines pourraient devenir disponibles au cours des prochaines années. Les systèmes réglementaires européens doivent permettre de poursuivre le rythme de ces avancées.

### **2. Accès**

L'accès des patients aux nouveaux traitements dépend de plusieurs facteurs interdépendants, principalement au niveau des États membres. Dans certains pays européens, les patients attendent environ six fois plus longtemps pour avoir accès aux mêmes médicaments que leurs homologues européens. EFPIA entend collaborer avec les principales parties prenantes et les décideurs au niveau européen et national. Ensemble, nous souhaitons un système dans lequel les entreprises pharmaceutiques peuvent déposer des demandes de tarification et de remboursement dans tous les pays de l'UE dans les deux ans suivant l'autorisation de mise sur le marché de l'UE.

### **3. Propriété intellectuelle**

Il faut environ 12 à 15 ans, et plus d'un milliard d'euros, pour développer un nouveau médicament. La stabilité du système actuel a permis à notre industrie de fournir de nouveaux médicaments aux patients, aux systèmes de santé et à la société. Les processus de développement sont longs, complexes, risqués et coûteux, avec un risque d'échec extrêmement élevé. Le cadre juridique existant fournit aux entreprises qui recherchent et développent de nouveaux médicaments la certitude que si un produit passe le cap de la d'autorisation, de tarification et de remboursement, il sera protégé de la concurrence déloyale pendant une certaine période. Nous souhaitons que la propriété intellectuelle soit maintenue.